

5 av Collignon 31200 Toulouse 6 impasse des ormeaux 31700 Blagnac

Blagnac le 10 octobre 2008

M. Pierre Cohen Pdt du CAGT 1 pl de la légion d'Honneur 31000 Toulouse

Objet : aménagement vélo autour du pont de Blagnac D1

Monsieur le Président,

Suite à la réfection du « Vieux pont de Blagnac » (D1), nous remercions les acteurs institutionnels d'avoir pris en compte une partie de nos remarques pour la traversée des cyclistes sur ce pont. Toutefois, il reste à améliorer la sécurité et le passage des vélos à chaque bout du pont, sur les communes de Toulouse et de Blagnac.

Voici ci dessous, avec un plan détaillé et illustré, les passages que nous souhaiterions voir réaliser à chaque bout du pont sur ces deux communes. Le but de notre réflexion est d'éviter au maximum que les vélos ou les piétons aient à traverser ce pont.

Sur la commune de Toulouse, par rapport à la Garonne, il existe :

- une piste en aval, en direction centre ville,

- une piste en amont, sur le remblais/digue direction Sesquière

- une piste de chaque côte de la route de Blagnac. Même si cette dernière piste se termine avant d'arriver au pont (cf. trace au sol de la bande et panneau de fin de piste en sortie de Toulouse)

Nous souhaiterions voir réaliser :

- la jonction de deux bouts de pistes longeant la Garonne par construction d'une voie nouvelle piétons, vélos, sous le « Vieux Pont de Blagnac »(tracé bleu sur le graphique joint)

- la création de deux pistes ou bandes cyclables le long de la route de Blagnac dans le prolongement des bandes actuelles.

Sur la commune de Blagnac, le carrefour est plus complexe avec au moins trois directions possibles :

- possibilité de rejoindre la Garonne en amont (direction les Ramiers de Blagnac)

- possibilité de rejoindre la Garonne en aval (direction rue du Bac)

Puis au niveau du carrefour :

direction Blagnac centre ville, par l'avenue Compans

- direction zone aéroportuaire, par l'avenue Servanty
- direction quartier des Arènes Romaines par l'avenue de Purpan
- direction bord de Garonne par la rue du Bac.

A ce niveau nous souhaiterions voir se réaliser un véritable « échangeur vélo » d'une part en utilisant la possibilité de passage sous le pont de Blagnac et d'autre part en raccordant ce passage aux voiries existantes.

Pour cela nous souhaitons plusieurs aménagement, liés au sens de circulation des vélos :

- dans le sens Blagnac Toulouse, pour un cycliste circulant le long de la Garonne, il serait souhaitable d'aménager le passage sous le pont, de créer la connexion avec la rue du Bac, de réaliser une voie ou bande cyclable sur cette rue, de créer la connexion avec « l'anneau vélo » du rond point au carrefour du Plan du Port (cf. tracé en noir sur le graphique joint)
- dans le sens Toulouse Blagnac, pour un cycliste circulant le long de la Garonne, il serait souhaitable d'aménager le « tourne à droite » et la descente pour rejoindre le bord de Garonne (cf. tracé en rouge sur le graphique joint)

Au niveau du rond point et/ou des carrefours du « Plan du Port » d'aménager cette zone par création d'une piste colorée indépendante de la voie automobile (cf. tracé en vert sur le graphique joint)

Afin d'améliorer le réseau cyclable et en tant qu'acteur important dans la réalisation des pistes cyclables et de la cohérence du réseau au niveau de l'agglomération toulousaine, nous vous demandons, Monsieur le Président :

- d'une part, d'appuyer nos demandes auprès des deux communes concernées, Toulouse et Blagnac
 - et d'autre part de nous associer aux réunions ou réflexions qui seront menées sur ces sujets.

De notre côté, nous envoyons une copie de ce courrier, au Président du Conseil Général de la Haute Garonne, ainsi qu'aux Maires de ces deux communes concernées.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pour l'association Vélo:

Pour l'ABAVE:

J.Crémoux

Copies: M. Pierre Izard, Président du Conseil Général 31 J. SAVARY

M. Cohen Maire de Toulouse

M. Keller Maire de Blagnac

